



Rapport économique 2025

Zimbabwe

Juillet 2025

Résumé

En 2025, le Zimbabwe présente une **stabilité macroéconomique apparente mais fragile**, avec une croissance estimée à 6 %, tirée principalement par des facteurs externes (remontée des cours miniers, bonne saison agricole). **L'inflation reste contenue** (2.5 en 2024, 14.4 en avril 2025), en partie grâce à une stabilisation forcée du Zimbabwe Gold (ZiG), orchestrée afin de rassurer les partenaires internationaux, notamment le FMI.

Cependant, aucun accord de Staff Monitoring Programme (SMP) n'a pu être conclu avec le FMI lors de la dernière mission (juin 2025), malgré des signaux positifs comme le premier paiement des compensations des fermiers couverts par les accords bilatéraux de protection des investissements (BIPPA) et la signature de l'accord de double imposition (DTA) avec la Suisse. Ces avancées ont été neutralisées par des revers sur les autres piliers du processus d'apurement des arriérés, notamment la gouvernance et des réformes économiques jugées insuffisantes.

Le **gouvernement apparaît divisé** : d'un côté, une équipe technocratique tente de regagner la confiance des bailleurs ; de l'autre, c'est le status quo qui prévaut. Ce paradoxe rend difficile une avancée cohérente vers la résolution durable des arriérés et l'émergence d'un climat d'investissement sain.

TABLE DES MATIÈRES

1	SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE	3
2	SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES SUISSES	5
3	POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE	6
3.1	Politique et priorités du pays hôte	6
3.2	Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination ou avantage comparatif)	6
4	COMMERCE EXTÉRIEUR	7
4.1	Evolution et perspectives générales	7
4.1.1	Commerce de marchandise	7
4.1.2	Commerce de services	7
4.2	Commerce bilatéral	8
4.2.1	Commerce de marchandises	8
4.2.2	Commerce de services	8
5	INVESTISSEMENTS DIRECTS	8
5.1	Evolution et perspectives générales	8
5.2	Investissements bilatéraux	8
6	PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	9
6.1	Instruments de la promotion économique extérieure suisse	9
6.2	Intérêt du pays hôte pour la Suisse	9
	ANNEXE 1 – Structure de l'économie	11
	ANNEXE 2 – Principales données économiques	12
	ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux	13
	ANNEXE 4 – Echanges commerciaux Suisse-Zimbabwe	14

1 SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

a) Stabilité monétaire artificielle

Le Zimbabwe maintient une stabilité relative de sa monnaie, le Zimbabwe Gold (ZiG), mais celle-ci est largement due à un contrôle strict exercé par le gouvernement sur les changes et les marchés. Cette stabilité n'est donc pas naturelle et masque une fragilité sous-jacente.

b) Paiement des compensations aux fermiers BIPPA

Le 24 janvier 2025, la première tranche de compensation a été versée aux anciens fermiers expropriés d'Europe (Suisse, Pays-Bas, Allemagne, Danemark, Serbie) dans le cadre des accords bilatéraux de protection des investissements (BIPPA). Pour 27 fermes suisses, chaque propriétaire a reçu environ 215 000 USD en devises, totalisant près de 20 millions USD, sous supervision de la Banque africaine de développement (BAD). Une indemnisation totale de 192 millions USD a été convenue et sera versée d'ici fin 2028. Ce geste renforce la crédibilité du Zimbabwe dans le respect de ses engagements internationaux et a favorisé la signature prochaine d'un accord de double imposition avec la Suisse en mars 2025 à Harare. Ce programme de compensation est un pilier du processus de normalisation avec les créanciers et pourrait attirer de nouveaux investissements si la dynamique est maintenue.

c) Réunion de la Banque africaine de développement (BAD)

Lors des rencontres annuelles de la BAD à Abidjan (mai 2025), le Zimbabwe a présenté ses avancées en présence de hauts responsables. Le gouvernement a mis en avant la compensation BIPPA comme succès majeur. Cependant, plusieurs défis restent majeurs, notamment le blocage du programme de suivi avec le Fonds Monétaire International (FMI), dû au refus de lever la taxe de 30 % sur les recettes en devises, freinant le désendettement. De plus, la récente loi dite sur le « volontariat privé » (Private Voluntary Act, ou aussi PVO), perçue comme un recul en matière de gouvernance, suscite des inquiétudes chez les partenaires. La BAD et la Suisse insistent sur la nécessité d'une stratégie cohérente pour consolider la confiance et poursuivre le réengagement.

d) Inflation et difficultés économiques

L'introduction de nouvelles taxes sur les importations en 2025 a provoqué une hausse rapide des prix, aggravant la rareté des produits importés et renforçant le marché parallèle. Le tissu productif local, limité par des infrastructures insuffisantes et un accès difficile à l'énergie, ne parvient pas à compenser ces difficultés à l'importation. Cette situation pèse lourdement sur le pouvoir d'achat et l'accès aux biens essentiels, tout en rendant la dédollarisation compliquée. La multiplication des tuck shops informels traduit une perte de contrôle des circuits formels. Pour les entreprises étrangères, cette instabilité complique la planification et les opérations.

e) Manque de devises étrangères

Depuis janvier 2025, les magasins restent souvent vides du fait de la pénurie de devises étrangères sur le marché officiel et de la méfiance envers le ZiG, perçu comme fragile. Malgré une légère amélioration récente, le marché parallèle reste dominant. Le processus de réengagement sous la BAD vise à apurer progressivement la dette extérieure pour restaurer la confiance des investisseurs et réactiver les circuits d'approvisionnement formels, mais la dynamique demeure fragile.

f) Dette, réserves et relations avec le FMI

La dette extérieure du Zimbabwe est estimée à 21 milliards de dollars et continue de s'alourdir. Le processus d'apurement de la dette, soutenu par la Banque africaine de développement (BAD), est aujourd'hui en péril. En effet, en dehors de progrès partiels sur le pilier de la réforme foncière – avec un premier paiement dans le cadre des accords BIPPA – les succès sont plus modestes dans les deux autres piliers : la gouvernance et les réformes économiques.

Une mission du FMI s'est tenue du 4 au 18 juin 2025 pour tenter de relancer les discussions autour d'un Staff Monitoring Programme (SMP), étape indispensable au processus d'apurement. Toutefois, aucun accord n'a pu être trouvé. Les divisions internes – notamment entre le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque centrale – ont paralysé les discussions. Le FMI a résumé cette mission en soulignant l'absence de consensus, les risques liés à la dollarisation croissante, le manque de transparence autour du Mutapa Fund (qui représente à lui seul 43 % du PIB), et la réticence persistante du gouvernement à réformer le marché du ZiG.

Confronté à un manque criant de liquidités, le gouvernement zimbabwéen a tenté de mettre en place deux stratégies pour obtenir des fonds. La première consiste à mobiliser le Fonds Mutapa: un fonds souverain mal encadré et dont les opérations manquent de transparence. Le FMI reste sceptique sur sa capacité à contribuer au redressement budgétaire, estimant qu'il pourrait surtout servir les intérêts de l'exécutif.

Enfin, le gouvernement a également indiqué vouloir procéder à la vente de terres expropriées : anciennement sous le régime des baux de 99 ans, ces terres doivent désormais faire l'objet de titres de propriété proposés à la vente. Cette approche soulève de nombreuses interrogations, notamment sur sa légalité, sa faisabilité et son impact réel sur l'économie.

Pour le FMI, ces deux initiatives, bien qu'ambitieuses, ne suffisent pas. L'institution réclame des informations précises et des garanties concrètes sur leur efficacité, avant d'envisager la reprise du dialogue. En l'état, une pause s'impose dans les discussions d'un potentiel SMP.

Conclusion synthétique

Le Zimbabwe continue d'envoyer des signaux paradoxaux. D'un côté des signes encourageants sont affichés, notamment avec la compensation BIPPA et les efforts de réengagement économique sous la BAD ; et de l'autre, l'instabilité politique, la dette qui se creuse, la pénurie de devises, et une gouvernance opaque limitent fortement les perspectives de redressement durable. La réussite de la relance dépendra de la capacité du gouvernement à s'unifier autour d'un seul et même but, mener des réformes crédibles, restaurer la confiance des investisseurs et des institutions financières, et à concilier croissance économique avec respect de l'état de droit.

2 SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES SUISSES

a) Agriculture et régime foncier

L'agriculture reste un pilier de l'économie zimbabwéenne, représentant environ 10 % du PIB et plus de 60 % de l'emploi, en particulier dans les zones rurales. La récolte 2025 s'annonce bien meilleure que 2024, qui avait été marquée par un épisode El Niño sévère. Les pluies abondantes de cette saison ont permis de bonnes récoltes de maïs, de blé et de coton, renforçant la sécurité alimentaire et ouvrant des perspectives pour la transformation agroalimentaire.

Cependant, l'environnement reste instable, notamment en raison d'un régime foncier peu transparent. L'absence de titres de propriété pleinement sécurisés freine les investissements à long terme. Malgré cela, le gouvernement continue de promouvoir les partenariats public-privé, notamment dans l'irrigation, les semences et la mécanisation. Des opportunités existent pour les entreprises suisses actives dans les technologies agricoles, les équipements et les solutions durables.

b) Ressources naturelles et mines

Le secteur minier constitue plus de 60 % des recettes d'exportation du Zimbabwe et 13 % du PIB. Le pays dispose de ressources abondantes : or, platine, lithium, chrome et diamants. Le gouvernement cherche à transformer localement une plus grande part de ces ressources, notamment dans les batteries électriques et l'acier.

Plusieurs projets majeurs sont en cours, notamment dans le lithium (Arcadia, Bikita, Sabi Star), avec un intérêt marqué de la Chine. L'industrialisation minière est encouragée, bien que les exigences de contenu local, les coûts logistiques élevés, et l'instabilité réglementaire constituent des défis. Des entreprises suisses pourraient trouver des opportunités dans les équipements de traitement, les technologies vertes, la gestion des déchets miniers et les services d'ingénierie spécialisés.

c) Marché des crédits carbone

L'Afrique australe dispose d'un potentiel élevé pour les crédits carbone, mais le Zimbabwe présente un environnement incertain. Après un gel des projets en 2023, un nouveau cadre a été adopté en mai 2025, renforçant le contrôle étatique. Une taxe sur les revenus des projets, initialement de 50 %, a été abaissée à 30 %, freinant néanmoins les investisseurs. Le Fonds National pour le Climat, censé redistribuer ces recettes, n'a encore rien financé. Le Zimbabwe explore des partenariats avec des acteurs moins exigeants sur la transparence, notamment la Russie, la Chine et les Émirats arabes unis. Un MoU signé avec l'entreprise émiratie Blue Carbon accorde l'accès à 7,5 millions d'hectares, sans détails sur les retombées locales.

d) Services, infrastructures et numérisation

Les services dominent l'économie avec plus de 60 % du PIB. Le secteur bancaire reste fragile, limité par un accès restreint aux devises étrangères et des risques systémiques élevés. Cependant, la fintech connaît une croissance rapide, avec des innovations en paiement mobile, cybersécurité et solutions blockchain. Des opportunités se dessinent pour les PME suisses dans les solutions numériques sécurisées et l'assistance technique aux institutions financières.

La numérisation des services publics progresse lentement, freinée par des coupures d'électricité chroniques et un déficit d'investissement. Toutefois, des projets d'e-gouvernement, d'éducation numérique et de télécoms sont envisagés à l'horizon 2025, notamment avec l'appui de bailleurs comme la Banque africaine de développement ou la

Chine. La demande en infrastructures TIC, cloud, cybersécurité et équipements est en hausse.

Sur le plan des infrastructures physiques, des projets sont prévus ou en cours dans les énergies renouvelables (solaire, hydroélectricité), la réhabilitation des routes (Beitbridge-Harare-Chirundu et Bulawayo-Victoria Falls), et la modernisation ferroviaire. Ces projets pourraient représenter des opportunités ponctuelles pour les entreprises suisses dans les équipements techniques, la supervision de projets et l'expertise en efficacité énergétique ou ingénierie.

3 POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

3.1 Politique et priorités du pays hôte

Sur le plan extérieur, le Zimbabwe affiche une volonté affirmée de renforcer ses relations commerciales, notamment avec les pays émergents et les grandes économies régionales, tout en consolidant ses liens historiques avec des partenaires traditionnels comme la Suisse. Cependant, cette politique est encore freinée par des pratiques protectionnistes, notamment dans le contrôle des devises étrangères, et par un climat d'affaires perçu comme peu stable. L'accent est également mis sur le développement des secteurs minier et agricole, clés pour les exportations et la génération de devises.

3.2 Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination ou avantage comparatif)

Le Zimbabwe entretient avec la Suisse des relations économiques encadrées par plusieurs accords importants, dont le Bilateral Investment Promotion and Protection Agreement (BIPPA) et la Convention de double imposition (DTA), signé en mars 2025. Ces accords visent à favoriser un environnement stable et protecteur pour les investissements et les échanges commerciaux bilatéraux. Ces instruments offrent aux entreprises suisses une certaine sécurité juridique et fiscale, atténuant les risques liés à la double imposition et garantissant un traitement équitable des investissements.

Malgré l'existence de ces accords, le contexte économique et politique zimbabwéen demeure complexe, notamment en raison de pratiques protectionnistes sporadiques, d'une gouvernance incertaine et d'une instabilité qui peuvent créer des situations discriminatoires pour certains investisseurs étrangers, y compris suisses. Par exemple, les restrictions sur les transferts de devises étrangères, la lenteur dans le remboursement de crédits fiscaux, ou les blocages administratifs représentent des obstacles concrets pour les entreprises suisses.

Cependant, la Suisse bénéficie d'un avantage comparatif relatif grâce à sa réputation de partenaire fiable et à la solidité de ses accords bilatéraux. Une fois ratifié, le DTA permettra de limiter les risques fiscaux, tandis que le BIPPA assure un cadre juridique pour la protection des investissements, ce qui est particulièrement apprécié dans un environnement perçu comme volatil. Cela confère aux entreprises suisses une meilleure capacité à gérer les risques et à négocier avec les autorités locales.

Le Zimbabwe est membre actif de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), organisation régionale visant à faciliter le commerce intra-régional et à harmoniser les politiques économiques. Toutefois, l'intégration régionale reste encore incomplète, avec des barrières non tarifaires, des contrôles douaniers rigoureux et une application parfois irrégulière des règles commerciales. Pour les entreprises suisses, cette situation signifie que si elles peuvent bénéficier d'un accès préférentiel aux marchés voisins via le Zimbabwe, elles doivent aussi composer avec des défis opérationnels et réglementaires liés à la mise en œuvre des accords régionaux. Par ailleurs, la faible harmonisation douanière peut entraîner des coûts additionnels et des délais, affectant la

compétitivité des exportateurs et investisseurs suisses.

4 COMMERCE EXTÉRIEUR

4.1 Evolution et perspectives générales

En 2022 et 2023, les exportations zimbabwéennes avaient enregistré une croissance encourageante de 10 % et 9 % respectivement. Cette dynamique positive ne s'est toutefois pas poursuivie en 2024, année durant laquelle les exportations n'ont progressé que de 3 %. Le premier quadrimestre de 2025 a même connu un léger recul par rapport à la même période en 2024 (-1 %). Si cette tendance se confirme, la balance commerciale, déjà déficitaire, risque de se détériorer davantage. Après une baisse des importations en 2024 (-4 %), celles-ci repartent à la hausse, enregistrant une croissance de 9 % au premier quadrimestre 2025, pour un déficit commercial d'environ USD 630 millions. L'impact de la suspension des droits de douane sur les produits américains (cf. section 4.1.1) pourrait contribuer au renforcement de cette tendance.

Ces données indiquent un déséquilibre croissant entre les exportations et les importations du Zimbabwe. La reprise des importations combinée à un ralentissement ou même une baisse des exportations alourdit la balance commerciale du pays. Si cette tendance perdure, elle pourrait accentuer les pressions sur les réserves de change, aggraver davantage la pénurie de devises étrangères, fragiliser la monnaie locale et nuire à la stabilité économique à moyen terme.

4.1.1 Commerce de marchandise

Le 6 avril 2025, en réponse aux tarifs douaniers de 18% imposés par les États-Unis, le Zimbabwe a suspendu les droits de douane sur les produits américains. Cette décision vise à renforcer les relations bilatérales dans le cadre de la politique « Zimbabwe is Open for Business ». Malgré cela, les échanges restent faibles, avec environ 48 millions de dollars d'exportations zimbabwéennes vers les États-Unis en 2024 (moins de 1% des exportations zimbabwéennes). Cette mesure est une tentative de réchauffement diplomatique après des années de sanctions, mais elle suscite des critiques internes et régionales. Si l'afflux de produits américains risquerait d'affaiblir les industries locales et de creuser le déficit commercial, il pourrait aussi nuire à la solidarité régionale au sein de la SADC. Pour la Suisse, cette suppression des tarifs pourrait intensifier la concurrence pour des entreprises comme Nestlé.

4.1.2 Commerce de services

Le commerce de services au Zimbabwe est relativement sous-développé¹ (environ 5,3% du PIB en 2023) et demeure significativement déficitaire. En 2023, les exportations de services se sont élevées à environ 507 millions USD, tandis que les importations atteignaient près de 1,417 milliards USD, ce qui représente un déficit d'environ 910 millions USD. Les exportations sont dominées par les activités de transport et de tourisme, tandis que les importations comportent en grande partie des services professionnels, informatiques et financiers.

Cette structure révèle des capacités limitées dans les secteurs à forte valeur ajoutée comme les services financiers, les technologies de l'information ou l'externalisation. Selon la Banque mondiale², le Zimbabwe souffre de réglementations restrictives dans les

¹ Ce constat doit en partie être relativisé, une large majorité de l'économie et du commerce de services étant informelle.

² [World Bank Blogs; Zimbabwe can leverage services trade to create more and better jobs](#); publié le 22 mars 2023.

domaines des communications, des services professionnels et financiers, freinant la montée en gamme de ses services exportables.

4.2 Commerce bilatéral

4.2.1 Commerce de marchandises

Le commerce bilatéral entre la Suisse et le Zimbabwe reste modeste, avec une part de marché suisse stable mais marginale dans les importations du pays hôte (cf. annexe 4). Les échanges sont dominés par les exportations suisses de produits pharmaceutiques, de machines et de montres, tandis que les importations en provenance du Zimbabwe restent concentrées sur des produits agricoles et miniers à faible volume.

Après avoir représenté presque moitié des exportations suisses vers le Zimbabwe (46%) en 2023 - une année où elles ont atteint le volume de 8,7 millions de francs, la valeur la plus élevée depuis 2018 – les machines sont redescendues en deuxième position, avec une part de 17%.

4.2.2 Commerce de services

Le commerce de services entre la Suisse et le Zimbabwe reste modeste, dépourvu de volumes significatifs. La signature, en mars 2025, de l'accord de double imposition (DTA) vise à encourager l'investissement et à stimuler les échanges de services à l'avenir.

5 INVESTISSEMENTS DIRECTS

5.1 Evolution et perspectives générales

Les investissements directs étrangers (IDE) au Zimbabwe sont restés stables en 2025, après une légère hausse en 2024 liée à l'optimisme post-électoral. Les flux entrants demeurent toutefois faibles en comparaison régionale, en raison d'un environnement des affaires encore peu prévisible et d'un manque de confiance structurel. Le stock d'IDE reste dominé par des acteurs sud-africains, chinois et britanniques.

La Suisse n'apparaît pas parmi les principaux pays investisseurs, bien que quelques entreprises helvétiques soient actives localement, principalement via des représentants ou des joint-ventures dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire et des équipements industriels.

Sur le plan législatif, aucune réforme majeure n'a été adoptée en 2025. L'environnement légal reste marqué par l'incertitude, en particulier autour des droits fonciers, des restrictions de change et du rapatriement des profits. La loi sur les investissements étrangers, bien que clarifiée en 2020, continue de soulever des interrogations, notamment quant à sa mise en œuvre pratique. Le programme de privatisation reste au point mort, bien que les autorités aient évoqué à plusieurs reprises l'ouverture potentielle de certaines entreprises publiques à des capitaux privés – sans calendrier défini.

5.2 Investissements bilatéraux

Les données disponibles sur les investissements bilatéraux entre la Suisse et le Zimbabwe demeurent limitées et peu transparentes. Les flux suisses restent marginaux, et aucun mouvement significatif n'a été enregistré en 2025. Aucun investissement significatif du Zimbabwe en Suisse n'est connu à ce jour.

On recense une dizaine d'entreprises suisses au Zimbabwe, principalement dans les secteurs de la santé (fourniture de matériel médical), de l'agroalimentaire (import-export) et des biens d'équipement industriels. Leur présence est parfois indirecte, via des distributeurs locaux. Ces entreprises emploient ensemble un effectif local estimé à 50–70

personnes.

À ce stade, les perspectives d'expansion ou de nouveaux investissements restent limitées. Les entreprises interrogées citent des incertitudes réglementaires, des difficultés liées aux transferts financiers, et un environnement économique instable comme principaux freins à toute prise de risque supplémentaire.

6 PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

6.1 Instruments de la promotion économique extérieure suisse

Les instruments officiels de la Confédération, tels que Suisse Tourisme ou Présence Suisse, ne sont pas directement actifs au Zimbabwe. La promotion économique suisse dans le pays repose essentiellement sur Switzerland Global Enterprise (S-GE), en coordination avec les services économiques régionaux, ainsi que sur des acteurs privés comme la Swiss-Zimbabwe Business Chamber.

Cette dernière existe formellement, mais reste peu active. Dans un contexte économique difficile, les entreprises suisses implantées au Zimbabwe évoluent de manière relativement isolée, avec peu d'appétence pour des initiatives collectives. L'Ambassade de Suisse s'efforce néanmoins de relancer cette structure, notamment en s'appuyant sur la dynamique positive générée par la signature récente du DTA. Des réflexions sont actuellement en cours, en coordination étroite avec le Swiss Business Hub de Pretoria, pour renforcer la visibilité et l'appui aux entreprises suisses dans le pays.

En matière de manifestations économiques, aucun événement majeur promouvant spécifiquement la Suisse n'a été organisé entre 2024 et mi-2025. Cependant, la première édition de l'European Business Week s'est tenue au Zimbabwe en 2025, à l'initiative de plusieurs ambassades européennes. La Suisse n'y a pas été conviée, et les retombées de l'événement, de l'avis des participants, ont été limitées au regard du travail de préparation important mené en amont. Cela illustre les défis persistants liés à l'organisation de manifestations économiques dans un environnement local complexe, où les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des attentes.

Des pistes sont toutefois explorées pour une participation ciblée à des forums régionaux (ZITF, SADC Business Forums) ou à des initiatives multilatérales, en lien avec les intérêts suisses dans les secteurs agroalimentaire, pharmaceutique et logistique. La faiblesse de la Chambre de commerce Zimbabwe-Suisse, censée représenter un moteur, n'aide pas à stimuler un tel intérêt.

6.2 Intérêt du pays hôte pour la Suisse

La Suisse bénéficie d'une bonne image au Zimbabwe dans les domaines de l'éducation, des soins médicaux et du tourisme, surtout auprès d'une élite urbaine. Toutefois, les flux vers la Suisse restent très faibles, en raison des coûts élevés, des restrictions de visa et du contexte économique local. Le tourisme de loisirs est quasi inexistant, et les départs pour soins ou études sont limités à quelques cas isolés.

Le potentiel existe à moyen terme (notamment dans l'éducation et le tourisme de santé), mais il nécessiterait un meilleur accès à l'information, un assouplissement des conditions d'entrée et une amélioration de la situation économique locale.

Les investissements zimbabwéens vers la Suisse sont négligeables. La Suisse est perçue comme un lieu sûr et stable pour placer des capitaux, mais cette perception reste limitée à un petit cercle informé. Aucune campagne de promotion structurée n'a été menée récemment dans ce domaine.

La place financière suisse est perçue positivement pour sa stabilité et sa discrétion, mais elle reste peu connue localement. Les liens sont très limités et passent souvent par des intermédiaires en Afrique du Sud ou au Royaume-Uni. Peu de potentiel à court terme, mais certaines niches (gestion de fortune offshore, diaspora économique) pourraient être explorées à long terme.

ANNEXE 1 – Structure de l'économie

Structure de l'économie du pays hôte

Répartition du PIB (%)	2019	2023	2024
Agriculture	9.82	4.11	5.44
Industrie	32.03	26.3	31.81
Services	52.68	62.41	55.76

Source : [Statista](#)

Répartition de l'emploi (%)	2017*
Agriculture	67.5
Industrie	7.3
Services	25.2

* : Estimations

Source: ["The World Factbook"](#), Central Intelligence Agency, 2021

ANNEXE 2 – Principales données économiques

	2022	2023	2024	2025*
PIB (USD mia.)	32.61	35.14	35.22	38.17
PIB/habitant (USD)	2'010	2'110	2'070	2'200
Taux de croissance (%)	6.1	5.3	2	6
Taux d'inflation USD (%)	35.5	-3.0	2.5	14.4
Taux d'inflation ZiG (%)	N/A	N/A	3.7**	85.7
Taux de chômage (%) de la population active)	10.1	8.8	8.6	N/A
Solde budgétaire (%) du PIB)	-4.9	-5.3	-2.1	-0.5
Solde des transactions courantes (%) du PIB)	0.9	0.4	1.4	3%
Dette extérieure totale (%) du PIB)	366.9	59.5	54.7	N/A
Service de la dette (%) des exportations)	4.9	4.8	4.7	N/A
Réserves (mois d'importations)	1	0	N/A	N/A

Sources : [IMF Data Mapper](#) ; [Reserve Bank of Zimbabwe](#) ;

* : avril 2025/projections

** : Le ZiG ayant été introduit en avril 2024, ce chiffre correspond au taux d'inflation mensuel mesuré en décembre 2024.

ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux

Année : 2022

Rang	Pays	Exportations par le pays hôte (USD millions)	Part	Var.	Rang	Pays	Importations par le pays hôte (USD millions)	Part	Var.
1	Afrique du Sud	2'756	42%	-6%	1	Afrique du Sud	3'488	36%	+7%
2	Emirats Arabes Unis	2'126	32%	+23%	2	Chine	1'576	18%	+7%
3	Chine	583	9%	+127%	3	Bahamas	467	5%	+7%
4	Belgique	215	3%	+60%	4	Bahrain	440	4%	+7%
20	Suisse	11.49	0.2%	+105%	9	Suisse	201	2%	+7%
	Total	6'585		+9%		Total	9'758		+7%

Source : IMF Direction of Trade Statistics

Année : 2023

Rang	Pays	Exportations par le pays hôte (USD millions)	Part	Var.	Rang	Pays	Importations par le pays hôte (USD millions)	Part	Var.
1	Afrique du Sud	2'233	31%	-19%	1	Afrique du Sud	3'752	36%	+8%
2	Emirats Arabes Unis	1910	26%	-10%	2	Chine	1695	16%	+8%
3	Chine	1298	18%	+123%	3	Bahamas	502	5%	+8%
4	Mozambique	379	5%	+99%	4	Bahrain	473	4%	+8%
28	Suisse	5.19	0.07%	-55%	9	Suisse	217	2%	+8%
	Total	7'225		+10%		Total	10'496		+8%

Source : IMF Direction of Trade Statistics

Année : 2024

Rang	Pays	Exportations par le pays hôte (USD millions)	Part	Var.	Rang	Pays	Importations par le pays hôte (USD millions)	Part	Var.
1	Emirats Arabes Unis	2'666	36%	+40%	1	Afrique du Sud	3'996	40%	+6%
2	Afrique du Sud	2125	29%	-5%	2	Chine	1'410	14%	-17%
3	Chine	1023	14%	-21%	3	Bahamas	776	8%	+55%
4	Mozambique	458	6%	+21%	4	Mozambique	428	4%	+3%
33	Suisse	5.7	0.06%	+10%	16	Suisse	75	0.7%	-65%
	Total	7'434		+3%		Total	10'104		-4%

Source : IMF Direction of Trade Statistics

ANNEXE 4 – Echanges commerciaux Suisse-Zimbabwe

	Export (Mio. CHF)	<i>Variation (%)</i>	Import (Mio. CHF)	<i>Variation (%)</i>	Solde (en Mio.)	Volume (en Mio.)
2020	3.6	-78.6	4.2	36.1	-5	7.9
2021	4.6	25.2	5.0	-11.6	-4	9.5
2022	4.7	2.9	12.8	156.3	-8.1	17.5
2023	8.7	86.5	6.9	-46.4	1.9	15.6
(Total 1*)	8.7	86.5	3.2	-33.6	5.5	11.9
2024	5.8	-33	8.1	18.5	-2.3	13.9
(Total 1*)	5.8	-33	4.6	40.6	1.2	10.4

*) Total « conjoncturel » (total 1) : sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités

**) Variation (%) par rapport à la période de l'année précédente

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

Exportations	2023 (% du total)*	2024 (% du total)*
1. Produits chimiques et pharmaceutiques	39%	65%
2. Machines, appareils, électronique	46%	17%
3. Métaux	8%	12%
4. Instruments de précision, horlogerie et bijouterie	3%	2%

Importations	2023 (% du total)*	2024 (% du total)*
1. Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	78%	89%
2. Produits des industries chimiques et pharmaceutiques	4%	5%
3. Textiles, habillement, chaussure	4%	3%
4. Pierres et terres	3%	2%

*) Total « conjoncturel » (total 1) : sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières